NATIONS UNIES **E**

Conseil économique et social

Distr.
GÉNÉRALE

E/C.12/2005/SR.58*
30 novembre 2005

Original: FRANÇAIS

COMITÉ DES DROITS ÉCONOMIQUES, SOCIAUX ET CULTURELS

Trente-cinquième session

COMPTE RENDU ANALYTIQUE DE LA DEUXIÈME PARTIE (PUBLIQUE)**
DE LA 58e SÉANCE

tenue au Palais Wilson, à Genève,
le vendredi 25 novembre 2005, à 10 heures

Président: Mme BONOAN-DANDAN

SOMMAIRE

ORGANISATION DES TRAVAUX (*suite*)

CLÔTURE DE LA SESSION

---

* Il n'a pas été établi de compte rendu analytique pour la 57e séance.

** Il n'a pas été établi de compte rendu analytique pour la première partie (privée) de la séance.

Le présent compte rendu est sujet à rectifications.

Les rectifications doivent être rédigées dans l'une des langues de travail. Elles doivent être présentées dans un mémorandum et être également incorporées à un exemplaire du compte rendu. Il convient de les adresser, une semaine au plus tard à compter de la date du présent document, à la Section d'édition des documents officiels, bureau E.4108, Palais des Nations, Genève.

Les rectifications aux comptes rendus des séances publiques du Comité seront groupées dans un rectificatif unique qui sera publié peu après la session.

GE.05-45277 (F) 291105 301105

La partie publique de la séance commence à 12 h 40.

ORGANISATION DES TRAVAUX (point 2 de l'ordre du jour)

1. La PRÉSIDENTE dit qu'à sa trente-cinquième session, le Comité a examiné les rapports des États parties ci-après: Autriche, Bosnie-Herzégovine, Jamahiriya arabe libyenne, Ouzbékistan et Slovénie. Le Comité a également adopté un projet d'observation générale sur l'article 15 1) c) du Pacte et un projet d'observation générale sur l'article 6 du Pacte.

2. La Présidente annonce qu'à sa trente-sixième session, qui se tiendra du 1er au 19 mai 2006, le Comité examinera les rapports initiaux de Monaco et du Liechtenstein, les quatrième et cinquième rapports périodiques du Canada, le quatrième rapport périodique du Mexique, et le troisième rapport périodique du Maroc.

CLÔTURE DE LA SESSION

3. La PRÉSIDENTE tient à remercier en particulier M. Tikhonov, Secrétaire du Comité, qui prendra sa retraite à la fin de l'année. Après un échange de félicitations et de remerciements, elle prononce la clôture de la trente-cinquième session du Comité des droits économiques, sociaux et culturels.

La séance est levée à 12 h 55.
